



L'ANSM se trompe dans le mécanisme des vaccins : incompétence ou manipulation ?

Par [France-Soir](#)

Mondialisation.ca, 15 avril 2021

francesoir.fr

Thème: [Science et médecine](#)

Analyses: [COVID-19](#)

QUAND L'ANSM oublie de préciser que l'ADN modifié de l'adénovirus vaccinal, des vaccins Astra Zeneca et Janssen, rentre dans le noyau de vos cellules.

L'ANSM publie sur son site, [un schéma explicatif du mode de fonctionnement d'un vaccin à vecteur viral adénovirus](#) comme le sont les vaccins d'AstraZeneca et Janssen.

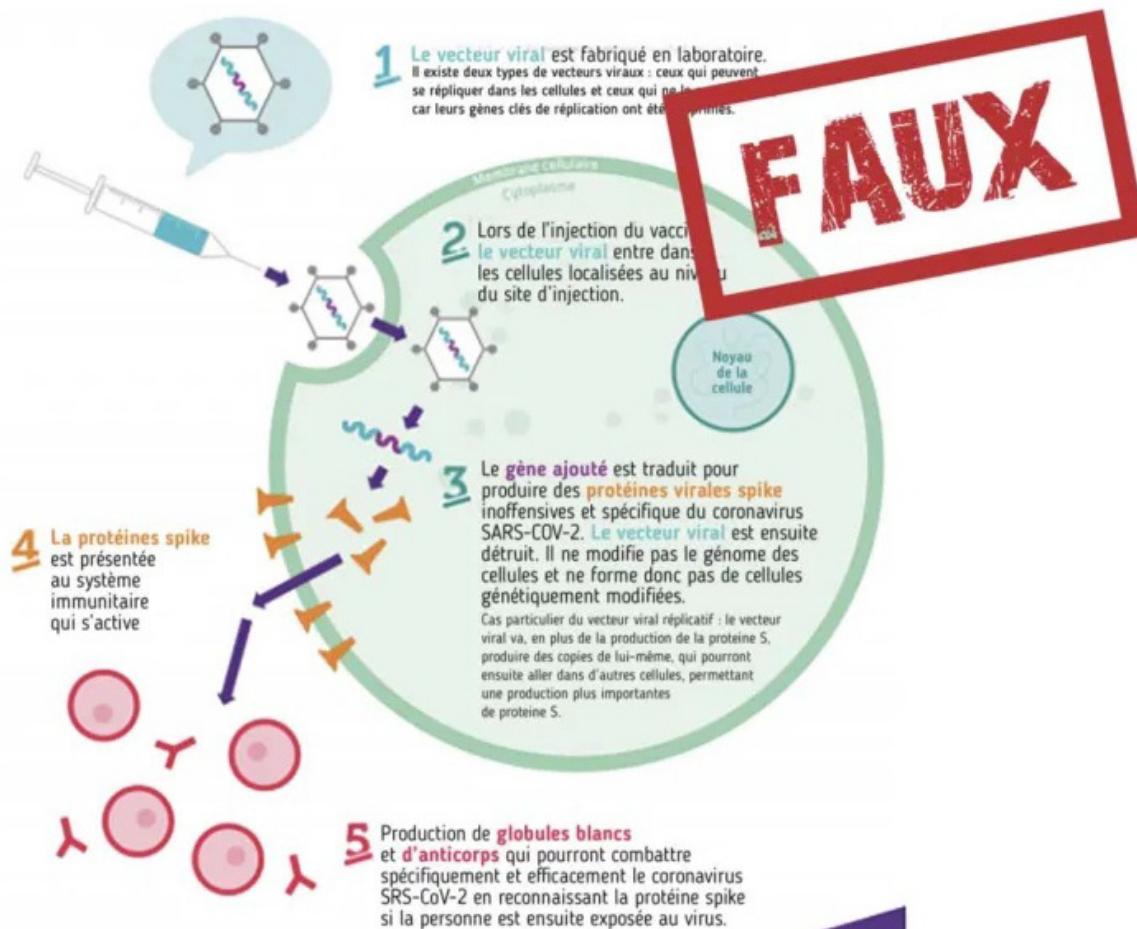
Les vaccins à vecteur adénovirus non réplicatifs (Vaccins AstraZeneca et Janssen) sont des organismes génétiquement (OGM) modifiés de deux manières :

- des **gènes essentiels à leur réplication ont été supprimés** afin de les rendre non réplicatifs
- **plusieurs gènes ont été ajoutés** : un gène promoteur de Cytomégalovirus (un autre virus), un fragment de gène de l'activateur tissulaire du plasminogène et enfin le gène de la protéine Spike du Sars-cov-2. Ces gènes ont pour but **d'augmenter la production et l'immunogénicité** de la protéine spike afin d'induire l'immunité contre le Sars-cov2.

Malheureusement le schéma de l'ANSM expliquant le mécanisme d'action de ces vaccins est incomplet et donc trompeur (figure ci-dessous) :

COMMENT FONCTIONNE UN VACCIN À VECTEUR VIRAL ?

Vecteur viral : virus rendu inoffensif pour l'humain, auquel le gène de la protéine «spike» du SARS-CoV-2 a été ajouté



En effet on peut voir sur ce schéma que l'adénovirus vaccinal génétiquement modifié entre dans le **cytoplasme** de la cellule et y déverse son génome modifié (étape 2 du schéma). Le noyau de la cellule qui contient l'ADN de la personne vaccinée est représenté à côté et semble bien séparé de cet ADN modifié de l'adénovirus. Est représenté ensuite (étape 3 du schéma), la production de la protéine spike à partir de cet ADN vaccinal toujours en dehors du noyau. **Ceci est impossible !**

L'ADN modifié de l'adénovirus doit d'abord être transcrit en ARN messager (ARNm) dans le noyau de la cellule vaccinée. Cette ARNm sort ensuite du noyau pour aller dans le cytoplasme de la cellule. Dans le cytoplasme, la protéine spike sera fabriquée à partir du « plan » codé par l'ARNm.

Il **manque donc** sur le schéma fourni par l'ANSM **l'étape de transcription** qui s'effectue dans le noyau de la cellule du vacciné, c'est-à-dire **la production d'un ARNm complémentaire** à partir de l'ADN vaccinal génétiquement modifié.

Pour produire un ARNm, l'ADN de l'adénovirus vaccinal génétiquement modifié DOIT RENTRER dans le noyau des cellules de la personne vaccinée.

Comment fonctionne un vaccin à vecteur viral non répliquatif ?* :

- L'adénovirus vaccinal modifié, après son injection, va rentrer tout d'abord dans le cytoplasme de la cellule humaine puis **va introduire son ADN génétiquement modifié** pour coder la protéine Spike **dans le noyau de la cellule humaine** de la personne vaccinée.
- Dans le noyau, les gènes de l'adénovirus modifié vont être transcrits, c'est-à-dire que les ARN correspondant aux gènes de l'adénovirus génétiquement modifiés vont être fabriqués. Ces ARN vont ensuite sortir du noyau pour y être traduits : les protéines correspondantes seront fabriquées dans le cytoplasme, dont la protéine spike.
- Ensuite cette protéine spike va être exprimée à la surface de la cellule de la personne vaccinée et induire la fabrication d'anticorps anti-spike censés protéger contre la maladie à Covid-19. Voici donc le schéma de l'ANSM corrigé par Reinfocovid

On peut corroborer cette version avec le schéma réalisé par les autorités de santé de l'Ontario précisant le mécanisme de fonctionnement des vaccins à vecteur virus à Adénovirus sur leur site Internet : (publichealthontario.ca/event-presentations/2020/forums-covid-19-vaccine-candidates et frontiersin.org/fimmu.2020.00909)

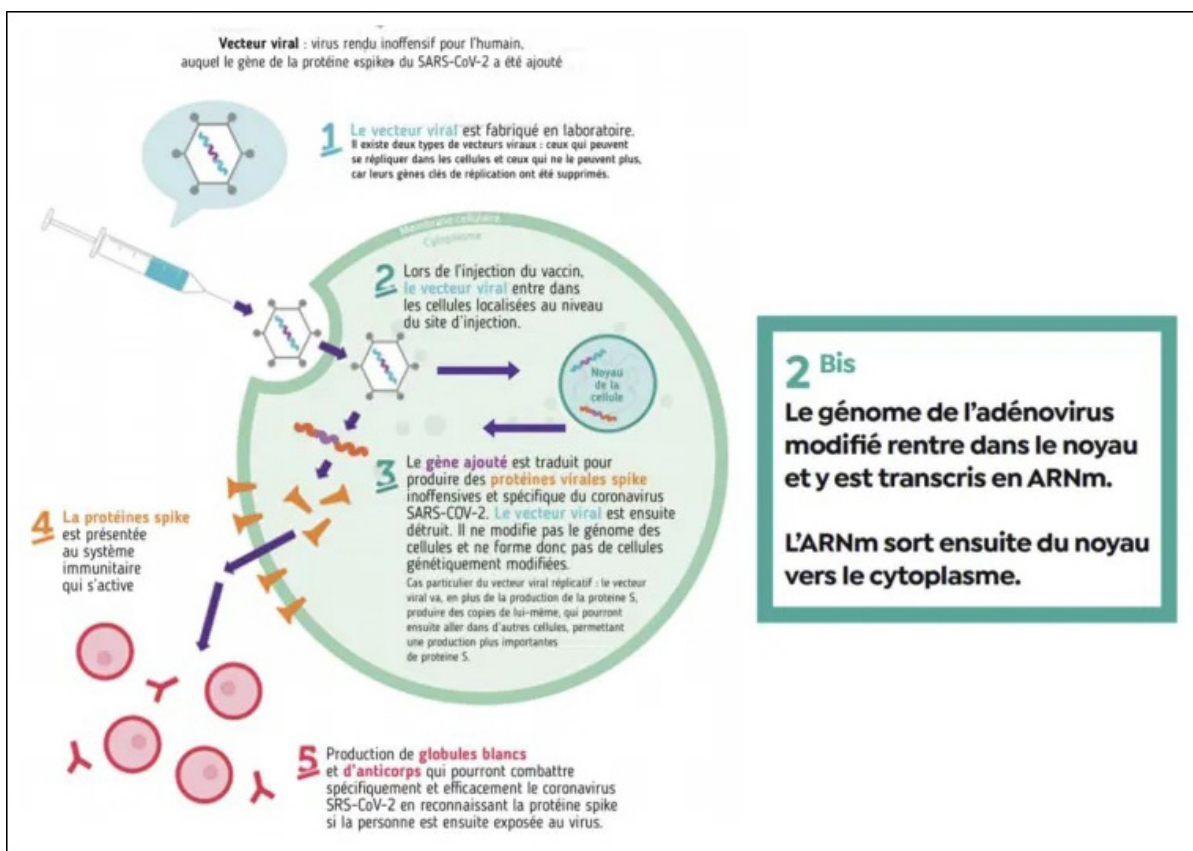
- L'ANSM ou Agence nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé est « l'acteur public qui permet, au nom de l'État, l'accès aux produits de santé en France et qui **assure leur sécurité** tout au long de leur cycle de vie ».
- Cette agence est donc « le gardien du temple », elle est sensée « dire la science » et trancher quand il s'agit de donner une AMM ou une ATU à un médicament ou un vaccin. C'est en analysant les études, les mécanismes biochimiques et immunitaires que l'ANSM oriente les décisions du gouvernement. L'ANSM se doit donc de **connaître parfaitement les mécanismes d'action** des vaccins qu'elle valide. **Pourquoi alors proposer un schéma faux ?**
- Est-ce par volonté de simplification ? L'ANSM considère-t-elle que les Français ne peuvent pas comprendre ? Mais dans quel but. Au contraire, quand on consulte l'ANSM c'est pour avoir une réponse scientifique précise ? Pas une réponse simplifiée et vulgarisée ?
- Est-ce pour tenter de rassurer en laissant croire que l'ADN apporté par l'adénovirus injecté lors de la vaccination ne va pas dans le noyau de la cellule en contact avec notre propre génome ? Mais dans quel but encore une fois ?
- Nous avons du mal à croire que l'ANSM elle-même ne sait pas comment fonctionnent les vaccins à adénovirus récemment mis sur le marché surtout dans un contexte d'apparition d'effets secondaires ayant conduit à la suspension temporaire du vaccin AstraZeneca.

Conclusion

Contrairement au schéma de l'ANSM, l'ADN des vaccins à adénovirus génétiquement

modifiés comme les vaccins AstraZeneca ou Janssen **doit rentrer dans le noyau** des cellules des personnes vaccinées **pour exercer l'effet vaccinal attendu**.

Il nous semble important que **cette information soit clairement indiquée** sur la fiche de l'ANSM autant pour les médecins que pour la personne à vacciner.



La source originale de cet article est francesoir.fr
Copyright © [France-Soir](https://francesoir.fr), francesoir.fr, 2021

Articles Par : [France-Soir](https://francesoir.fr)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](https://mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](https://mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](https://mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si

vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca